

C'est dans le cadre de la Quinzaine des Tiers Mondes que nous avons eu le plaisir de recevoir à Montpellier le Dr Djilali HADJADJ, l'emblématique Président de l'Association Algérienne de Lutte contre la corruption.

Deux mois auparavant, alors qu'il s'apprêtait à quitter Constantine pour se rendre à Marseille en compagnie de son épouse, le Dr Djilali HADJADJ a été interpellé par les services de police puis conduit à Alger où il a été incarcéré sur le fondement d'une plainte fallacieuse de 2004 .

La réaction unanime de la société civile, la mobilisation des avocats et des partis de l'opposition mais également l'intervention de plusieurs grandes ambassades occidentales ont fini par désavouer la procédure d'intimidation des autorités algériennes qui ne supportent plus la persévérance de ce médecin qui a décidé de quitter sa profession pour se consacrer au journalisme d'investigation avec la corruption comme cible centrale.

Dès la publication de ses premières enquêtes par le quotidien El Watan, l'action de son association a retenu l'attention de l'O.N.G. Transparency International, ce qui va permettre au Dr Djilali HADJADJ de mener sa bataille dans le cadre de la mondialisation et du cadre légal des chartes et conventions internationales destinées à lutter contre la corruption.

L'Algérie ayant ratifié la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la corruption, l'association du Dr Djilali HADJADJ a tout fait pour mettre à nu les contradictions d'un pouvoir qui, pendant dix ans, va retarder l'application concrète des mécanismes de contrôle prévus par la dite Convention et laisser prospérer de nombreux scandales de corruption , le plus médiatique étant celui touchant la Sonatrach .

Le hasard a voulu qu'au moment où Coup de Soleil recevait le Dr Djilali HADJADJ à Montpellier, la Cour de Cassation, contre toute attente, a donné raison à Transparency International pour la plainte déposée contre certains chefs d'Etat africains soupçonnés d'avoir acquis des biens immobiliers avec les fonds publics de leur pays.

Cette jurisprudence importante est venue couronner une étape importante dans le combat mené par les sociétés civiles africaines, l'arme judiciaire étant aussi déterminante que la surveillance des mécanismes de la Convention des Nations Unies.

Une victoire ne venant jamais seule, l'Algérie a enfin mis en place l'Organe National de lutte contre la corruption en désignant les membres qui la composent. Cette structure, prévue par la Convention des Nations Unies, était réclamée depuis plusieurs années par l'Association Algérienne de lutte contre la corruption.

Après avoir invité le Pr Daho Djerbal, Directeur de la revue Naqd pour le numéro spécial consacré à la corruption, après avoir organisé une rencontre unique entre des journalistes militants des trois pays du Maghreb, la conférence du Dr Djilali HADJADJ, avec la qualité de son argumentation et le poids symbolique de son combat dans la société civile algérienne, est venue confirmer la vocation de Coup de Soleil à soutenir les acteurs des sociétés maghrébines de demain.

Bachir DAHAK

Cds